

Date : Lundi 8 décembre 2025

Lieu : Salon du personnel de Barclay

Heure : 18h

Présence :

Parents : Kanwaldeep Kaur, Jean-Théophile Konan, Fredlyne Alexandre, Gabrielle Murie, Enise Larose

Personnel scolaire : Martine Autexier, Sandra Louis, Ghislaine Paiement, Annie-Claude Arbour, Gehan Rikz,

Direction : Carline Fontus, Deslières Pascale (dir adj.)

Absences : Abdesselem Menad (parent)

Compte-rendu

Prise de notes par : Ghislaine Paiement

1. **Ouverture de la réunion (Prise de présences et vérification du quorum) :** 18h16
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :** L'ordre du jour est proposé par Annie Claude Arbour, appuyé par Martine Autexier, et adopté à l'unanimité.
3. **Adoption du procès-verbal du CÉ 9 octobre 2025 :** Le procès-verbal est proposé par Annie-Claude Arbour, appuyé par Jean-Théophile Konan, adopté à l'unanimité.
4. **Adoption de la régie interne 2025-2026 :** Martine Autexier propose l'adoption de la régie interne telle que présentée, Sandra Louis l'appui. C'est adopté à l'unanimité.
5. **Adoption du Rapport annuel CÉ 2024-2025 :** La Semaine de la réduction des écrans est l'activité privilégiée par notre conseil d'établissement, avec des choix d'activités à faire en famille dans le quartier, un rassemblement et une activité de sensibilisation auprès des parents. Une initiative qui revient chaque année et qui a su rassembler les écoles Camille-Laurin et Barthélemy-Vimont et la Bibliothèque du quartier. Le CÉ a aussi permis de belles sorties. Jean-Théophile propose le rapport annuel tel que présenté, Enise Larose l'appui et c'est adopté à l'unanimité.
6. **Adoption des règlements au service de garde 2025-2026 avec les modifications :** Un changement est proposé au niveau de la facturation, la transmission du dossier à l'agence de recouvrement se fera après 75 jours, et plus après 90 jours. Annie-Claude Arbour propose les règlements avec la modification, Jihan Rikz l'appui. C'est adopté unanimement.
7. **Consultation du PTRDI 26-29 — Acte d'établissement de l'école 2025-2026 :** Le CSSDM doit établir, chaque année, un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique. Considérant le nombre prévu d'enfants dans les années à venir, il est proposé de mettre 4 modulaires dans la cour de Barclay pour 27-28 possiblement. On partage l'expérience de Camille Laurin avec les modulaires, qui est très positive. De plus, on questionne si l'espace du 419 Saint-Roch est envisagé comme un lieu potentiel éventuel comme l'édifice est sous-jacent à l'école Barthélemy-Vimont.

Question: Est-ce qu'avec un ajout de modulaires ; est-ce qu'un local sera considéré pour les spécialités ?

8. **Consultation : critères de sélection des directions :** La présidente remplit le formulaire avec les membres du CÉ. Puis, il a été envoyé au Centre de services scolaire de Montréal.
9. **Points d'information de la direction**
 - a. **Présentation du budget de l'école 2025-2026 / Budget de fonctionnement du CÉ**

25-26 – Documents sur le budget remis. La direction explique le fonctionnement du budget dans une école. L'essentiel, il faut savoir bien gérer afin d'éviter que notre école accuse un déficit à la fin de l'année. Il faut noter qu'un budget est toujours en évolution et le document fourni nous indique où nous en sommes à ce moment-ci de l'année. Le budget est en évolution. Dans un budget école, il y a plusieurs fonds. Le nombre d'élèves prévu dans notre école et sa classification IMSE (10) sont des paramètres importants sur les montants attribués par le CSSDM. La direction donne des explications sur les différents fonds. A quoi, ils peuvent servir.

Fonds 1 : **Fonctionnement de base** + les salaires (gérés centralement). Budget du CÉ : formation \$400 et fonctionnement \$400.

Fonds 2 : -

Fonds 3 : **Mesures probantes et innovantes** (ajout de ressources- salaires)

Fonds 4 : **À destination spéciale géré par le CÉ.** En conséquence les dépenses ainsi que les revenus des campagnes de financement doivent être comptabilisés au Fonds 4. À la fin de l'année scolaire, le montant restant revient l'année suivante.

Fonds 5 : -

Fonds 6 : **Mesures ministérielles** : Allocations qui s'ajoutent aux allocations de base et qui permettent d'offrir les services aux élèves prévus aux régimes pédagogiques. Par exemple : livres de bibliothèques – avec la mesure parents, on fait les activités pour la semaine sans Écran – sorties en milieu culturel – achats de portable, etc.

Les données du SDG ne sont pas à jour dans le document remis.

Fonds 7 : **École Montréalaise** : soutenir financièrement certaines interventions dans les écoles primaires accueillant des élèves provenant des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal. Le volet culturel de la mesure permet de financer des activités en milieu culturel. Par exemple : les sorties culturelles des élèves sont payées à travers ce fonds (Jeune Public). Donc 30\$ par élève.

Fonds 8 : **Opération solidarité (OS)** - Budgets alloués aux écoles classées défavorisées afin de permettre l'établissement de projets visant à développer les compétences en français, la pratique de méthodes de travail efficaces, les habiletés sociales et la persévérance scolaire. Les études dirigées pour les élèves sont payées à travers ce fonds.

Fonds 9 : **Section des frais chargés aux parents** – Fournitures scolaires et les transactions financières relatives aux activités financées par le Fonds 4.

- b. **Période de réinscription des élèves pour 2026-2027** (24 novembre -12 décembre)
- c. **Période d'inscription des nouveaux élèves 26-27 (7 janvier au 27 janvier incluant le libre choix)**
- d. **Activités des fêtes – décembre 2025** : Le 19 décembre, il y aura un déjeuner dans les classes. Les vendredis thématiques ont commencé la semaine dernière ; pyjama, chapeau de Noël, accessoires Noël, etc.
- e. **Mise en œuvre du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2025-2026. La direction rassure les parents que le plan d'action et les activités de prévention prévues sont en place.** Le choix a été fait de rendre le code de vie plus en plus sécuritaire et attrayante pour les élèves. Par exemple l'appellation TIGRE de Barclay a subi une légère modification. T= travail ; I= inclusif ; G= gentillesse ; R= respect ; E= entraide. Des affiches sont exposées dans toutes les classes et les entrées.

Plan de lutte simplifié est sur le site Web de Barclay et les tableaux des entrées de l'école et service de garde accessibles à tous.

Récompenses : Porter fièrement le chandail des Tigres et la visite de la mascotte Tigrou Belles retombées auprès des enfants et des parents.

- f. **Présentation des activités COSP (3^e cycle)** : L'école a investi pour la plateforme MOOZOOM . Un padlet de nos valeurs et de notre plan de lutte y a été ajouté. Il est utile pour TOUS !
 - g. **Service de garde** : 47 inscriptions pour chacune des 2 journées pédagogiques (21 novembre et 3 décembre).
- Thématique à venir en janvier : Pyjama et jouets de la maison, carnaval d'hiver

10. Points d'approbation du CÉ :

Sorties éducatives : Le tableau des sorties est tel quel de celui de la dernière rencontre. Pas de nouvelles sorties y ont été ajoutées.

11. Points de la présidence

- a. **Consultation budget des parents pour la formation et fonctionnement Formation obligatoire des membres (suivi).** Le 400\$ pour la formation des parents est toujours disponible. Le CREP est maintenant payant. Les parents aimeraient voir la liste des activités du CREP. Un suivi sera fait.
- b. **Formation :** toutes les personnes nouvellement en poste ont confirmé avoir suivi la formation proposée pour être membre du CÉ.

12. Points de la représentante au comité de parents du CSSDM

Notre représentant est allé à 2 rencontres ; l'A.G et une rencontre qui a beaucoup parlé du transport. Et une rencontre extraordinaire à venir.

13. **Activités des bénévoles :** Il y a eu 2 rencontres et des projets viendront en janvier. Nous devons nous ajuster.

14. **Varia :** Nous allons devoir nous pencher sur la question ; si un membre est absent 3 fois, faisons-nous appel à un substitut. Il faut appliquer notre Régie interne.

Fredlyne Alexandre
Présidente du CÉ

Carline Fontus
Directrice de l'école